République Française Département de l'Hérault COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~

#### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 12 avril 2021

~~~~

BUDGET ANNEXE SERVICE ORDURES MÉNAGÈRES (SOM) 2020 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 12 avril 2021 à 16h00 en Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 1 avril 2021.

Étaient présents ou

<u>représentés</u>

M. Henry MARTINEZ, Mme Chantal DUMAS, M. Yannick VERNIERES, Mme Roxane MARC, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Xavier PEYRAUD, Mme Véronique NEIL, M. Jean-Pierre PUGENS, M. Olivier SERVEL, M. Pierre AMALOU, M. Ronny PONCE, M. Philippe SALASC, M. Jean-Claude CROS, M. Marcel CHRISTOL, Mme Stéphanie BOUGARD-BRUN, M. Philippe LASSALVY, Mme Florence QUINONERO, Mme Martine LABEUR, M. Jean-Marc ISURE, M. José MARTINEZ, Mme Marie-Françoise NACHEZ, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Pascal DELIEUZE, Mme Martine BONNET, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Mme Béatrice FERNANDO, M. Claude CARCELLER, Mme Valérie BOUYSSOU, Mme Josette CUTANDA, M. Thibaut BARRAL, M. Christian VILOING - M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

Mme Nicole MORERE à M. Olivier SERVEL, Mme Jocelyne KUZNIAK à M. Pascal DELIEUZE, Mme Maria MENDES CHARLIER à M. Henry MARTINEZ, M. Gilles HENRY à M. Jean-Pierre PUGENS, M. Daniel JAUDON à M. José MARTINEZ, M. Nicolas ROUSSARD à M. Philippe SALASC, M. David CABLAT à M. Jean-Claude CROS.

Excusés

M. Jean-François SOTO.

Absents

M. René GARRO, Mme Agnès CONSTANT, M. Robert SIEGEL, M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum: 16 Presents: 36 Votants: 43 Pour: 43 Contre: 0 Abstention: 0	Quorum:16	Présents : 36	Votants : 43	
--	-----------	---------------	--------------	--

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT), en particulier ses articles L. 1612-12, L. 1612-13, L.2121-31 et D. 2342-1, applicables aux Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) par renvoi des articles L. 1612-20 I, L. 5211-36 et R. 5211-13;

VU la délibération du Conseil communautaire du 20 janvier 2020 relative à l'adoption du budget primitif du budget annexe SOM;

CONSIDERANT que le compte administratif 2020 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par le budget annexe SOM entre le 1er janvier et le 31 décembre,

CONSIDERANT que le comptable public tient la comptabilité de l'ordonnateur selon le principe de la partie double et établit le compte de gestion ; que le compte administratif soumis à approbation est conforme et concordant avec le compte de gestion du Trésorier,

CONSIDERANT que la structure d'un budget d'une collectivité territoriale se présente comme indiqué en annexe I,

CONSIDERANT le budget SOM 2020 :

*La section de fonctionnement du budget annexe SOM 2020 s'élève à :

- 5 527 K€ en dépenses soit une réalisation de 74% par rapport au BP 2020 (annexe I)
- 6 134 K€ en recettes soit une réalisation de 82% par rapport au BP 2020 (annexe 1)

*Le résultat de la section est de 607 K€ à fin 2020.

*La section d'investissement du budget annexe SOM 2020 s'élève à :

- 679 K€ en dépenses soit une réalisation de 60% par rapport au BP 2020 (annexe 2)
- 309 K€ en recettes soit une réalisation d'environ 27% par rapport au BP 2020 (annexe 2)

*Le résultat de la section est de - 370 K€ à fin 2020.

CONSIDERANT que compte tenu que les restes à réaliser 2020 s'élèvent à 212 K€ en dépenses d'investissement et 0€ en recettes d'investissement, il y a lieu d'affecter une part du résultat de fonctionnement à la section d'investissement 2021 au compte 1068 car le solde d'exécution en investissement reste négatif par rapport à l'excédent reporté (- 95 K€ en 2019),

CONSIDERANT le ratio budget SOM AEP :

A fin 2020, le niveau d'épargne brute est évalué à 710 K€ et le niveau d'épargne nette à 630 K€. Le taux d'épargne brute s'élève à 11,58%,

CONSIDERANT que la capacité de désendettement s'élève à 1 an à fin 2020. Le capital restant dû par le budget annexe SOM au 31/12/20 est de 729K€,

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

Le Président quitte la séance au moment du vote et ne prend pas part au vote.

- d'adopter le compte administratif 2020 du budget annexe SOM de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault ; ce compte administratif 2020 étant conforme au compte de gestion 2020 transmis par le Centre de Gestion Comptable Cœur d'Hérault,
- d'inviter Monsieur le Président à accomplir l'ensemble des formalités de publicité afférentes à cette affaire.

Transmission au Représentant de l'État N° 2548 le 19 avril 2021 Publication le 19 avril 2021 Notification le DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE Gignac, le 19 avril 2021 Identifiant de l'acte : 034-243400694-20210412-2925-BF-1-1

Le Président de la communauté de communes

Jean-François SOTO

BUDGET SOM - COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES				
		BP+BS+DM 2020	Réalisé	
011	Charges à caractère gènèral	1 515 398,65	457 624,23	
012	Charges de personnel	1 765 148,00	1 729 673,43	
014	Atténuations de produits	3 210 000,00	3 200 833,00	
65	Charges de gestion courante	10,00	1,55	
66	Charges financières	5 500,00	4 126,47	
023	Virement à la section d'investissement	746 794,00	31 889,24	
042	Dotations aux amortissements	198 000,00	102 913,14	
	DEPENSES DE L'EXERCICE	7 440 850,65	5 527 061,06	

	RECETTES				
			BP+BS+DM 2020	Réalisé	
30%	70	Produit de services	138 500,00	255 794,80	185%
98%	73	Impôts et taxes	5 579 028,00	5 754 874,00	103%
100%	75	Produits de gestion courante	0,00	1,63	100%
16%	77	Produits exceptionnels	0,00	3 826,67	100%
75%	013	Atténuation de charges	60 010,00	119 808,84	200%
4%	002	Excédent antérieur reporté	1 695 201,89	0,00	
52%					
			1		
74%		RECETTES DE L'EXERCICE	7 472 739,89	6 134 305,94	82%

607 244,88

 Résultat antérieur reporté
 1 695 201,89

 Affectation en invt 2021 (art. 1068)
 -677 906,80

 Excédent cumulé à reporter en 2020
 1 624 539,97

BUDGET SOM - COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES				
		BP+BS+DM 2020	Réalisé	
16	Emprunts	85 000,00	83 333,32	g
20	Immobilisations incorporelles	63 327,42	17 899,62	2
21	Immobilisations corporelles	896 466,91	578 230,33	6
001	Excédent antérieur reporté	95 150,28	0,00	
DEPENSES DE L'EXERCICE		1 139 944,61	679 463,27	6

	RECETTES				
			BP+BS+DM 2020	Réalisé	
98%	021	Virement de la section de fonctionnement	746 794,00	0,00	0
28%	040	Amortissements	198 000,00	102 913,14	529
65%	10	Dotations, fonds divers	195 150,61	206 204,81	1069
					1
60%	RECETTES DE L'EXERCICE		1 139 944,61	309 117,95	279

Résultat de l'exercice	
Investissement	-370 345,32
Résultat antérieur reporté Excédent cumulé à reporter en 202	-95 150,61 - 465 495,93
Solde restes à réaliser 2020	212 410 87

Code INSEE

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 48 Nombre de membres présents : $\frac{36}{43}$ Nombre de suffrages exprimés :

Pour: 43 **VOTES:** Présenté par le Président Nom Présent **SIGNATURE** Contre: Commune MONTARNAUD Valérie **BOUYSSOU** 01/04/2021 MONTARNAUD Gilles HENRY Date de convocation : Le Président MONTARNAUD Laurent ILLUMINATI Délibéré par le Conseil communautaire réuni en session MONTPEYROUX CARCELLER Claude GIL (suppléante) Catherine A Gignac, le 12 avril 2021 PLAISSAN Béatrice **FERNANDO** PINGAUD (suppléant) Bernard Le Conseil communautaire POPIAN SIBERTIN-BLANC Gilles **BOULOUYS** (suppléant) Marie-Agnès Commune Nom Présent **SIGNATURE** POUZOLS **NEIL** RICARD (suppléant) Véronique Francis ANIANE SALASC Philippe PUECHABON **PEYRAUD** Xavier Christelle AVIAT (suppléante) 0 ANIANE Nicole MORERE PUILACHER Martine **BONNET** EL MAHI (suppéant) Mohamed ANIANE ROUSSARD Nicolas ST ANDRE DE SANGONIS | Jean Pierre **GABAUDAN** LOUKANI (suppléante) **AUMELAS** Ronny PONCE Sandrine ST ANDRE DE SANGONIS Roxane MARC **ARBORAS** NACHEZ Marie-Françoise Cécile LEMOINE (suppléante) ST ANDRE DE SANGONIS Yannick **VERNIERES** ARGELLIERS **AMALOU** ST ANDRE DE SANGONIS | Chantal Pierre Florence LAUSSEL (suppléante) **DUMAS BELARGA** ST ANDRE DE SANGONIS | Henry José **MARTINEZ** Cécile LANGREE (suppléante) MARTINEZ CAMPAGNAN **ISURE** Jean-Manuel YORIS (suppléant) Jean-Marc ST ANDRE DE SANGONIS | Maria **MENDES CHARLIER** GIGNAC Jean-François SOTO ST ANDRE DE SANGONIS René **GARRO** GIGNAC **LABEUR** Martine ST BAUZILLE DE LA SYLVE Gregory BRO THEVENIAUD (suppléant) Pascal GIGNAC SERVEL Olivier ST GUIRAUD **REQUIRAND** Daniel CAUMEIL (suppléant) Bernard GIGNAC Marie-Hélène **SANCHEZ** ST GUILHEM LE DESERT Robert SIEGEL Jean-Philippe MORESMAU (suppléant) **GIGNAC** LASSALVY Philippe ST JEAN DE FOS Pascal **DELIEUZE** GIGNAC **BOUGARD-BRUN** Stéphanie ST JEAN DE FOS KUZNIAK Jocelyne GIGNAC **CHRISTOL** Marcel ST PARGOIRE Jean-Luc DARMANIN JONQUIERES Bernard **GOUZIN** Jean-Louis RANDON (suppléant) ST PARGOIRE CONSTANT Agnès J LA BOISSIERE HOCHART (suppléante) Jean-Claude CROS Danielle ST PAUL ET VALMALLE lean-Pierre **BERTOLINI** Evelyne GELLY (suppléante) LAGAMAS VILOING Christian ANCIAN (suppléant) ST SATURNIN DE LUCIAN Florence QUINONERO VIALLA (suppléante) Pierre Monique LE POUGET Thibaut **BARRAL** TRESSAN Daniel JAUDON MOYANO (suppléante) Sylvie LE POUGET **CUTANDA** Josette VENDEMIAN David CABLAT Christine FERNANDEZ-FAUCILHON (suppléante) MONTARNAUD **PUJENS** Jean-Pierre Certifié exécutoire par le Président , compte tenu de la transmission en préfecture le

Et de la publication, le